NACELLES.SA
LOCATION&VENTE ACADEMIE
Prés-Bersot 7, 2087 Cornaux

academie@nacellessa.ch
www.nacellessa.ch
+41 32 753 34 87

Formation Altimum Travaux en hauteur (OACP)

Durée : 1 jour	Prérequis : Forme physique, min. 18 ans.	Résultat : Attestation ASA Certificat Altimum

La formation permet de travailler en conformité avec les exigences des bases légales (art.5 & 8 OPA), d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'utiliser efficacement les EPI contre les chutes de hauteur.

Objectif de la formation

Les participants seront en mesures de comprendre les bases légales actuelles, de comprendre et informer des dangers spécifiques lors de l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur et d'apprendre à distinguer les différentes catégories d'EPI contre les chutes de hauteur ainsi que de leurs utilisations.

Compétences acquises

A l'issue de la formation, le participant sera formé :

- Introduction théorique et présentation des bases légales.
- Compréhension des risques liés à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur.
- Approche des principes de précaution et analyse des risques.
- Choix et utilisation pratique des EPI contre les chutes de hauteur en phase avec l'environnement de travail : harnais d'antichute, longes d'antichute, antichute mobiles sur cordes, système de maintien au travail, etc...
- Préconisations d'entretien, de maintenance et de stockage des EPI Petzl.
- Mise en pratique d'une manœuvre de secours à l'équipier

Domaine d'application

Cette formation est proposée pour tous les travailleurs devant utiliser des EPI contre les chutes de hauteur pour accéder à leur poste de travail.

Diverses branches professionnelles sont concernées : génie civil, domaine de la télécommunication et énergie, métiers du bâtiment, maintenance d'infrastructures, etc...

Pour les personnes âgées de moins de 18 ans ne sont pas autorisées à effectuer des travaux dangereux, sauf s'ils suivent une formation professionnelle définie comme une exception dans l'ordonnance sur la formation professionnelle correspondante

Langues disponibles

Formation en présentiel
Français / Portugais

Examen de fin de formation

La formation fait l'objet d'un examen théorique et pratique. Le participant terminant avec succès la formation se voit remettre : une attestation ASA, une attestation de formation ainsi que le manuel de formations contenant le cours suivi.

NACELLES.SA
LOCATION&VENTE ACADEMIE
Prés-Bersot 7, 2087 Cornaux

academie@nacellessa.ch
www.nacellessa.ch
+41 32 753 34 87

Programme

Le participant dispose d'un choix de méthodes pour la partie théorique de la formation.

Méthode	
Déroulement	**Théorie par un instructeur agréé**
Matinée	07h30 à 11h00 Animation du cours par l'instructeur agréé avec préparation à la pratique. 11h00 à 12h00 Mise en route de la pratique.
Pause	**Repas de midi**
Après-midi	De 13h00 à 17h00 Mise en pratique de la théorie.
Tarif (CHF) *Hors taxes*	**550.-**

Sont compris dans le prix de la formation

- Livret technique
- Mise à disposition de tous les EPI contre les chutes de hauteur.
- Attestation de formation.
- Le repas de midi pour les méthodes de formation avec partie théorique sur site.
- Les 10 heures et le café.

Formateurs

Monsieur
Alban Stoeffler

Monsieur
André Rodrigues

Date de cours

Les dates de cours sont disponibles sur le site Internet à l'adresse www.nacellessa.ch.

L'inscription peut être effectuée directement sur le site Internet.

Équipement nécessaire

Le participant doit disposer de ses EPI : souliers de sécurité et vêtements de travail.

Permis et carte OACP.

Report éventuel de la formation

Nacelles SA se réserve le droit de reporter la formation dans le cas où les conditions météorologiques ne permettraient pas l'usage normal des nacelles.